

Point 2 - Mandats dans les asbl pluricommunales - Sociétés diverses - Commissions - Approbation

Vu l'installation des nouveaux membres du Conseil communal en date du 2 décembre 2024, il y a lieu de procéder à de nouvelles désignations dans différentes asbl pluricommunales, sociétés diverses, commissions, etc...

Les Conseillers communaux ont désigné leurs représentants pour chaque groupe politique pour ces institutions :

- Commission communale de l'accueil et de l'enfance.
- Union des Villes et Communes de Wallonie asbl (UVCW)
- ASBL Infor Jeune
- Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL)
- Contrat de Rivière Meuse aval et affluents (CRMA)
- Mission régionale Huy-Waremme (MIRHW)
- GAL
- Centre Local de Promotion de la Santé Huy-Waremme (CLPS)
- Société Wallonne des Eaux (SWDE)
- Opérateur de Transport de Wallonie (OTW)
- Luminus Wind Together
- ETHIASCo SRL
- Holding Communal (en liquidation)
- Ressourcerie du Pays de Liège
- Electrabel
- CREDIALYS
- Meuse Condroz Logement (MCL)
- Agence Immobilière Sociale (AIS)

Point 3 - BioWanze - Comité d'accompagnement - Modification

Suite aux dernières élections et à quelques changements dans l'organigramme de la société, il y a lieu de renouveler la composition du Comité d'accompagnement de BioWanze.

La constitution de ce comité est une condition du permis unique délivré en 2006 à BioWanze. Ce comité est composé de représentants communaux, de responsables de l'usine et de citoyens représentant différents quartiers. Ces citoyens constituent des relais entre les riverains et l'usine.

Les sociétés SOL et Raffinerie Tirlemontoise sont associées en raison de leurs liens géographique et technique avec BioWanze.

Le Conseil a approuvé la nouvelle composition du Comité d'accompagnement Biowanze.

Point 4 - Commune Zéro Déchet : Comité de pilotage - Comité de suivi - Modification - Approbation

Pour assurer la mise en œuvre du Plan d'actions Commune Zéro Déchet et suite aux élections communales de 2024, il est nécessaire de mettre à jour le Comité de Pilotage (COPIL) et le Comité de suivi (COMSUI).

Le Conseil a marqué son accord sur la composition du comité de pilotage et a désigné de nouveaux membres pour représenter le Conseil Communal.

Point 5 - Commune du commerce équitable : Comité de pilotage - Modification - Approbation

Wanze est devenue Commune du Commerce Equitable il y a 6 ans maintenant.

Un comité de pilotage avait été mis en place en 2014 et a été renouvelé en février 2023 afin de pérenniser les actions à entreprendre et de pouvoir conserver notre titre de "Commune du Commerce Equitable".

Suite aux élections d'octobre 2024, il y a lieu de désigner de nouveaux membres pour représenter le Conseil communal au sein de ce Comité.

Point 6 - Création comité d'accompagnement - What's cooking

Suite à l'introduction par la s.a. *What's Cooking* d'une demande de permis visant le maintien en activité de l'usine de lasagnes, les services communaux ont réceptionné de nombreuses réclamations des riverains se plaignant de nuisances auditives et olfactives.

Le Collège a rencontré les représentants de l'entreprise. Afin de répondre au mieux aux plaintes des riverains, il a été proposé de créer un comité d'accompagnement. Ce dernier est composé de représentants politiques, de riverains et de représentants de l'entreprise concernée. Les réunions de ce comité sont un lieu d'échange permettant à toutes les parties prenantes de mieux communiquer sur les nuisances de l'entreprise mais également sur ses nouveaux projets.

Ainsi, avant toute introduction d'une nouvelle demande de permis d'urbanisme ou environnement, l'entreprise est dans l'obligation de solliciter la tenue d'une réunion du comité afin de présenter le projet en question aux riverains.

Un tel comité existe déjà pour les entreprises Carmeuse et BioWanze.

Les Conseillers communaux ont approuvé la création de ce comité d'accompagnement, sa composition ainsi que son règlement d'ordre intérieur.

Point 7 - CARMEUSE - Comité d'accompagnement Carrière - Renouvellement et modification de sa composition

Suite aux nouvelles élections et à un changement dans l'organigramme d'Heidelberg CEMENT, il y a lieu de renouveler et modifier la composition du Comité d'accompagnement Carrières.

Pour rappel, ce comité d'accompagnement est un lieu d'échange d'information entre l'exploitant et les riverains. L'exploitant informe les riverains des nouveaux projets de la société et les tient informés du suivi accordé aux diverses plaintes. Les représentants des quartiers peuvent quant à eux relayer les plaintes des riverains et expliquer au mieux les problèmes qu'ils rencontrent avec l'exploitation.

Le Collège a proposé au Conseil de désigner des Conseillers communaux pour siéger au sein du comité d'accompagnement Carrières et approuver sa nouvelle composition.

Point 8 - PAEDC : Comité de pilotage - Modification – Approbation

Suite aux dernières élections, il y a lieu de renouveler le Comité de pilotage du PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat). Ce Comité de Pilotage est composé de représentants issus du Collège et du Conseil communal, du CPAS, d'agents communaux (énergie - marchés publics - travaux), de représentants de la Commission énergie, de représentants citoyens (CCATM, CLDR, CCAW), de citoyens et de partenaires (GAL, Parc Naturel).

Le Conseil a approuvé la nouvelle composition du Comité de pilotage du PAEDC et a nommé les Conseillers communaux qui y siégeront.

Point 9 - Modification du règlement complémentaire de police - Passage de la rue Basse Voie en circulation interdite (excepté riverains) – Décision

Le service mobilité a reçu plusieurs plaintes concernant la circulation au niveau de la rue Basse Voie à Bas-Oha.

Certains automobilistes empruntent cette rue comme raccourci afin d'éviter le passage par la rue Charles Bormans.

De plus, le virage serré en montée se fait à l'aveugle. Un miroir pourrait régler ce problème mais pas celui de la vitesse excessive. Ce miroir pourrait même donner un certain sentiment de "confiance", ce qui peut entraîner une augmentation de la vitesse de circulation. Un sens unique limité ne peut être envisagé, car certaines voies d'accès privées ne sont accessibles dans les deux sens de circulation.

Afin d'apaiser la circulation dans la rue Basse Voie, il convient de placer la rue en "Circulation interdite excepté desserte locale". Cette mesure permettra :

- D'éviter que cette rue ne soit utilisée comme « raccourci »

- De limiter le nombre de véhicules utilisant cette rue, et donc le risque de croiser quelqu'un dans le virage

Sur proposition du Collège, le Conseil a modifié le Règlement complémentaire de police en ce sens. Cette proposition a reçu un avis préalable favorable du Service Public de Wallonie.

Point 10 - Décision - Recours en annulation/suspension - Arrêté ministériel - Elargissement voirie communale - Rue G. Smal

La SPRL AG IMMO souhaite construire un lot d'appartements au carrefour de la rue Georges Smal et de la Chaussée de Wavre sur la parcelle que la Commune est en train d'exproprier.

Dans le cadre de cette demande de permis d'urbanisme, une demande d'élargissement de voirie avait été introduite. Le Conseil communal avait refusé la demande d'élargissement. La société avait alors introduit un recours au Gouvernement wallon contre cette décision et le Gouvernement wallon lui a donné raison. Il autorise ainsi l'élargissement de la voirie communale.

Un recours en annulation et suspension est possible devant le Conseil d'Etat. La Commune a tout intérêt à introduire un tel recours si elle ne souhaite pas que cet élargissement de voirie voit le jour ainsi que ce projet d'appartements. Pour rappel, le refus d'élargissement était principalement motivé par des raisons liées à l'insécurité du carrefour.

Au vu des délais de procédure, il y avait cependant urgence à prendre position. Le Collège communal a dès lors décidé lors de sa réunion du 24/12/2024 d'introduire un recours en annulation et en suspension pour défendre les intérêts de la Commune dans ce dossier. Le Conseil a ratifié cette décision.

*Absence de Mme Caroline Lebeau
Unanimité pour l'ensemble des points*